



Arpajon, le 17 février 2021

LA LETTRE DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chère Arpajonnaise, Cher Arpajonnais,

Le centre de vaccination contre la COVID-19 a ouvert le 25 janvier dernier à l'espace Concorde d'Arpajon, avec l'aide des communes voisines, des professionnels de Santé (médecins, infirmier-e-s et pharmacien-ne-s, cadres de santé...), des agents communaux et de bénévoles. Chaque semaine, plus de 200 personnes y sont vaccinées. Nous sommes organisés pour pouvoir élever le rythme de cette vaccination, en fonction du nombre de doses que l'Agence Régionale de Santé pourra nous livrer. La vaccination se poursuit également dans les EHPAD de notre ville, sous l'égide de l'hôpital d'Arpajon.

"Au nom de la Municipalité, je souhaite remercier chaleureusement tous les acteurs de santé du territoire pour le partenariat précieux que nous avons construit rapidement, afin de mettre en place le centre de vaccination d'Arpajon. Ce lieu est ouvert aux Arpajonnais et à tous les habitants de notre bassin de vie".

Ensemble, continuons à nous battre contre la COVID-19. Ensemble, réussissons cette campagne de vaccination. Ensemble, laissons cet épisode de notre histoire définitivement derrière nous pour renouer avec nos habitudes de vie faites de convivialité et de moments partagés avec nos proches.

Fidèlement,

Christian BERAUD

Maire d'Arpajon

- FAITES VOUS VACCINER :

Notre objectif est de pouvoir vacciner toutes les personnes qui le souhaitent. A partir du mois de mars, il sera possible de prendre des rendez-vous pour les personnes éligibles, sur www.doctolib.fr. Contact en Mairie d'Arpajon : 01 69 26 15 05.

- COMMENT SE DÉROULE LE RENDEZ-VOUS DE VACCINATION ?

Vous avez rendez-vous à l'espace Concorde. Une zone d'attente confortable vous est proposée. Vous devez être à l'heure et muni de votre carte Vitale, votre carte de mutuelle et votre pièce d'identité. Un médecin effectuera une consultation pré vaccinale. Ensuite, un infirmier réalise l'injection dans le bras de votre choix. Avant de regagner votre domicile, vous patientez 15 minutes dans l'espace de repos. N'oubliez pas votre masque.

.../...

- LE CŒUR DE VILLE POURSUIT SA RENOVATION

La phase 2 des travaux Cœur de Ville qui a débuté le 1^{er} février concerne le secteur Grande rue, entre la Mairie et la porte d'Etampes. Afin de maîtriser les impacts pour les riverains, les commerçants et sur la circulation en centre-ville, ces travaux se déroulent en 4 étapes (infos : www.arpajon91.fr). Prochains points infos chantier : dimanche 28 février 10h place du Marché ; mercredi 3 mars 12h30, Grande rue, devant le restaurant "La Table du Maroc".

- LA VILLE D'ARPAJON SOUTIEN SES COMMERCANTS

La Ville d'Arpajon et Cœur d'Essonne Agglomération mettent en place une nouvelle plateforme de vente en ligne "Ma Ville Mon Shopping" permettant à tous les clients d'y faire leurs achats et de choisir le retrait en magasin ou la livraison. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de soutien aux commerçants et artisans dans ce contexte de crise sanitaire et d'un point de vue plus global dans la gestion de la transition numérique et des nouveaux usages de consommation.

- SOLIDARITE

Les personnes vulnérables ou isolées peuvent se faire inscrire par téléphone auprès du CCAS : **01 69 26 15 07**. Elles peuvent bénéficier du dispositif mis en place pour se faire livrer les courses à domicile et d'un portage des repas à domicile.

- SCOLAIRE

Pendant les congés scolaires de février, les accueils de loisirs fonctionnent selon les horaires habituels pour les enfants inscrits. Depuis la rentrée de janvier, dans les cantines des écoles élémentaires et maternelles, chaque service est constitué du même groupe de classes, afin d'éviter tout brassage pendant le temps des repas.

- RESPECTONS L'ESPACE PUBLIC : # TOTAL RESPECT

La Ville d'Arpajon déploie une nouvelle campagne de communication de terrain pour lutter contre l'incivisme et inciter au respect de l'espace public : déjections canines, mégots, dépôts sauvages, déchets divers. **A Arpajon, jeter sur la voie publique sera sanctionné par une amende de 150 €**. Objectifs : préserver et protéger notre cadre de vie. Pour participer à cette initiative citoyenne, demandez un badge ou un cendrier de poche : servicecom@arpajon91.fr

Dans ce domaine qui préoccupe aujourd'hui toutes les villes de France, la prévention est nécessaire, mais la répression l'est tout autant. Tous les acteurs de la ville doivent être mobilisés, la Municipalité ne gagnera jamais seule ce combat.

- MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

La Municipalité est mobilisée sur le sujet de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite depuis de nombreuses années. La mise aux normes des bâtiments publics et des voiries engagées au mandat précédant se poursuit dans le cadre de tous les nouveaux travaux lancés par la ville.

- UNE AIDE POUR LA RENOVATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de la rénovation de l'habitat ancien pour la préservation de notre patrimoine bâti, la Ville d'Arpajon et Cœur d'Essonne Agglomération encouragent financièrement la rénovation thermique des bâtiments, l'adaptation intérieure des logements et les ravalements de façades.

Tous engagés contre la COVID-19 ! Téléchargez #TousAntiCovid

Face à l'accélération de l'épidémie et aux variants, mobilisons tous les outils à notre disposition pour casser les chaînes de transmission du virus. "TousAntiCovid" permet à l'utilisateur testé positif COVID-19 de prévenir immédiatement les personnes qu'il aurait pu contaminer durant sa période de contagiosité.